

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À UN ENTRETIEN



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne exerçant dans les secrétariats médicaux amenée à passer un entretien (concours, changement de poste, évaluation, etc.).



Objectifs opérationnels

Au terme de la formation, le participant(e) est capable de :

- Présenter son parcours et son projet professionnel
- Repérer ses compétences et de les valoriser
- Structurer sa présentation



Contenu

Le dispositif de formation repose sur :

- La valorisation de son expérience professionnelle, de sa personnalité et de ses aptitudes
- L'optimisation de la présentation de ses motivations
- Le développement de la confiance en soi
- La gestion de son stress et la maîtrise de ses émotions
- Une meilleure connaissance des règles de la communication orale : élocution, vocabulaire, gestuelle, regard, occupation de l'espace
- L'acquisition de réflexes pour ne pas se laisser déstabiliser par son interlocuteur
- Une simulation d'entretien

Evaluation
Supports
Suivi
Accompagnement
(cf page 10)



Modalités d'organisation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode transmissive = apports méthodologiques

Méthode interrogative = mises en situations professionnelles

LA FORMATION COMPREND :

- Un entretien préalable avec le participant : objectifs/modalités d'accompagnement (1h)
- + trois séances de 2h

Elle est organisée en visioconférence. Le participant valide, avec le formateur, les dates des rendez-vous. Le participant doit disposer non seulement d'un ordinateur, équipé d'une caméra et d'un micro, mais également d'une connexion fluide et performante à internet, dans un lieu calme, respectant la confidentialité et lui permettant de se concentrer exclusivement à ces entretiens. Si la visioconférence est impossible à mettre en place, la formation par téléphone est envisageable.

RÉF :
OPTREL.12.2023

Tarif :
Nous consulter

MODALITÉS D'ÉVALUATION, DE SUIVI, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RECONNAISSANCE DE NOS FORMATIONS



Toutes les formations présentées dans notre catalogue obéissent aux exigences fixées par QUALIOPI, le nouveau référentiel qualité de certification des organismes de formation. Elles se déclinent donc de manière identique pour l'ensemble de nos formations, sachant cependant que les outils d'évaluation, les modalités de suivi et d'accompagnement ainsi que les supports remis aux participant(e)s peuvent varier en fonction de la formation.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

UNE ÉVALUATION DES ACQUIS

- **Évaluation diagnostique** = au début de la formation (évaluation des connaissances et/ou des savoir-faire)
- **Évaluation formative** = pendant la formation (évaluation des apprentissages)
- **Évaluation sommative** = en fin de formation (évaluation des acquis)

OUTILS D'ÉVALUATION

- **Mesure des savoirs** = questionnaires (ouverts, QCM), schémas, mots croisés, textes lacunaires
- **Mesure des savoir-faire techniques et relationnels** = mises en situations professionnelles, jeux de rôle, tests de positionnement
- **Mesure des savoir-faire procéduraux** = études de cas, élaboration d'un protocole ou d'une procédure

UNE ÉVALUATION DE LA FORMATION

- **Une évaluation à chaud** permettant de mesurer l'atteinte des objectifs, la dynamique de groupe, l'adéquation de la pédagogie, le degré de satisfaction des participant(e)s
- **Une évaluation sous la forme d'un questionnaire écrit** mesurant, au-delà des critères mentionnés ci-dessus, l'animation des intervenants (compétences, connaissances, écoute), la durée de la formation, les points forts et les points d'amélioration de la formation
- **Une synthèse des évaluations** pourra être communiquée sur demande



SUPPORTS REMIS AUX PARTICIPANT(E)S

En fonction de la formation, ces supports peuvent être : des documents papiers (guide, livre, fiche, protocole, procédure, memento, référentiel, plan, grille d'analyse, tableau, argumentaire, livret, planche, exercice, recueil lexical, bibliographie) et/ou une clé USB et/ou un lien vers un CLOUD.



SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT À L'ISSUE DE LA FORMATION

Possibilité de contacter le formateur par mail et/ou par téléphone, dans les 3 mois suivant l'issue de la dernière session.



MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

Certificat de réalisation de la formation.